



**Proconseil Office de conseil viticole**  
 Jordils 3 - CP 1080 • CH-1001 Lausanne  
 Tel : 021 614 24 31 • Fax : 021 614 24 04  
 Email : [viticulture@prometerre.ch](mailto:viticulture@prometerre.ch)  
 Site web : [www.prometerre.ch](http://www.prometerre.ch)

**Laboratoire cantonal d'œnologie**  
 Direction générale de l'agriculture, de la viticulture  
 et des affaires vétérinaires (DGAV)  
 Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges  
 Tél. 079 941 09 18  
 Email : [philippe.meyer@vd.ch](mailto:philippe.meyer@vd.ch)



## VITICULTURE / OENOLOGIE

### BULLETIN D'INFORMATION N° 15 du 12 juillet 2023

**Stade phénologique et météo** : fermeture de la grappe en cours, météo caniculaire et orages. Attention aux phytotoxicités, à l'échaudage et au stress hydrique.

**Oïdium** : à stopper avant la fermeture, développement du mycélium possible jusqu'à véraison.

**Mildiou** : situation globalement stable.




**Plan phyto VD** : pour le matériel subventionné, la date limite d'envoi des formulaires au canton est fin août.

**Flavescence dorée** : les symptômes apparaissent. Application smartphone en version test, ne remplace pas les contrôles officiels dans les périmètres de lutte obligatoire.

**Vers de la grappe** : vol de seconde génération en cours, populations extrêmement faibles. Pas de dégâts signalés.

### Stade phénologique et météo

La fermeture de la grappe se généralise maintenant dans l'ensemble du vignoble.

		
<b>K</b>	<b>L</b>	<b>M</b>
<b>Petit pois</b>	<b>Fermeture de la grappe</b>	<b>Véraison</b>
Les baies ont la taille d'un petit pois et les grappes prennent progressivement une orientation verticale.	Les baies atteignent une taille suffisante pour se toucher.	Les baies s'éclaircissent pour le raisin blanc ou se colorent pour le raisin rouge.

L'épisode orageux de mardi soir n'a finalement touché qu'une partie du vignoble vaudois, proportionnellement il y a eu très peu de précipitations sur La Côte et dans le nord du canton. Pour les régions du Chablais et de Lavaux, ce sont entre 15 et 25 mm qui ont été mesurés et localement quelques chutes de grêlons. Le temps va rester instable pour ce mercredi, puis les températures élevées vont faire leur retour. Ces températures ne sont pas propices pour réaliser des travaux de défeuillage intense de la zone des grappes en raison des risques élevés d'échaudage (coups de soleil).

Attention aux risques de phytotoxicité lors des traitements. Privilégiez les applications tôt le matin (jusqu'à 10h00) et de hauts volumes de bouillie à l'hectare (300 à 400l/ha avec turbo). Ces volumes diminuent le risque de vaporisation du produit avant qu'il n'atteigne les organes lors de fortes chaleurs et permettent également d'atteindre le cœur des grappes.

*Précipitations et températures moyennes du 3 au 12 juillet (8h00) 2023. Réseau de stations Agrometeo.*

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. Moy. (°C)
<b>La Côte (7)</b>	2.3 à 13.2	22.7
<b>Lavaux (6)</b>	16.9 à 32.0	23.4
<b>Chablais (5)</b>	11 à 22.7	23.4
<b>Orbe-Bonvillars (4)</b>	12.2 à 20.5	22.2
<b>Vully (1)</b>	37.1	22.3

Ces derniers jours, les symptômes de stress hydrique se sont généralisés dans le vignoble. Les jeunes vignes et remplacements, avec leur système racinaire peu développé souffrent particulièrement du manque d'eau ce qui se traduit notamment avec des symptômes d'enfermement et la chute de l'apex des rameaux. Avec les températures actuelles qui entraînent une évapotranspiration intense, le stress hydrique touche à nouveau des vignes en production. Veillez à limiter la concurrence de l'enherbement. Une contrainte modérée en fin de saison est moins dommageable que lorsqu'elle arrive tôt, comme en 2022, et peut même stimuler la synthèse de composés recherchés pour les cépages rouges.

## Oïdium

### Situation et observations :

- La situation est sensiblement identique à la semaine passée si ce n'est que les grappes, de par leur avancement phénologique, sont de moins en moins sensibles aux nouvelles contaminations.
- L'oïdium déjà présent peut encore se développer. Soulevez les feuilles, regardez de près vos grappes : du mycélium actif peut être présent au niveau des pédicelles, à la base de l'accroche et c'est le dernier moment pour le stopper. Vous risquez de vous en apercevoir trop tard, lorsque le mycélium colonisera l'ensemble de la baie.



Figure 1: Mycélium actif au niveau d'une épaule de grappe (Lavaux, 11/07/23, Proconseil).

- Certaines parcelles sensibles, malgré effeuillage et poudrage, sont touchées de façon étendue, ce qui traduit une forte pression ce millésime.

### Risque moyen estimé :



### Stratégie :

Avec les fortes chaleurs encore attendues cette semaine, privilégiez le soufre mouillable plutôt que les produits formulés avec terpènes.

Attention à l'effeuillage tardif et aux fortes chaleurs de ces jours-ci. Conservez l'ombrage côté soleil de l'après-midi pour éviter des phénomènes d'échaudage.

Sur parcelle indemne : maintenez la protection pour couvrir l'ensemble de la baie et les jeunes feuilles jusqu'à la véraison. Les intervalles de traitement peuvent s'espacer (à moduler en fonction des précipitations effectives).

Sur parcelle peu ou fortement atteinte : un traitement intercalaire spécifique zone des grappes et face par face est encore envisageable ces prochains jours, mais c'est la dernière limite. Le risque est de « piéger » une grande quantité de soufre au cœur des grappes, ce qui peut entraîner des arômes de réduction tenaces à la vinification. Le traitement peut s'effectuer avec 6.4kg/ha de soufre mouillable ou un mélange de soufre mouillable (3kg/ha) et de bicarbonate de potassium (3 ou 4 kg/ha).

### Stratégie oïdium en bio :

Pour les applications de soufre mouillable, intervenez avec des doses entre 4 et 6.4 kg/ha selon l'état sanitaire.

## Mildiou

### Situation et observations :

- La présence de symptômes est très hétérogène sur le canton.
- Dans les secteurs avec symptômes, la situation semble s'être stabilisée.
- Des contaminations sont en cours d'incubation sur certains secteurs et des symptômes sur feuilles et/ou grappes pourraient encore apparaître ces prochains jours.
- La sensibilité des grappes aux nouvelles contaminations continue de diminuer.

### Risque moyen estimé :



### Stratégie :

Assurez la protection des grappes au moins jusqu'à la véraison.

Protégez les jeunes feuilles pour qu'elles puissent garantir la mise en réserve par la suite.

### Stratégie mildiou en bio :

Une dose de 150 à 300 g/ha de cuivre métal peut être appliquée selon l'intensité des symptômes.

## Flavescence dorée

Les symptômes de jaunisses apparaissent petit à petit sur les vignes malades. Dans le cas où ces symptômes apparaissent sur un cep situé hors d'un périmètre de lutte, son annonce doit se faire sans attendre auprès de l'inspectorat phytosanitaire du canton (ou via l'application Survey123) :

- 021 316 65 66 ou
- [michel.jeanrenaud@vd.ch](mailto:michel.jeanrenaud@vd.ch)

Dans les périmètres de lutte, les ceps peuvent déjà être marqués. Merci par avance pour votre collaboration et nous remercions vivement toutes les personnes qui ont déjà pris, ou qui vont prendre le temps de nous signaler des ceps symptomatiques.



Figure 2 : cep présentant les symptômes de jaunisse (Chablais, 11/07/23, Proconseil).

L'application Survey123 évoquée dans le bulletin précédent est une version test. La sortie de la version définitive vous sera signalée.

Attention, cette application ne remplace pas les contrôles obligatoires dans tous les périmètres de lutte obligatoire du canton.

La carte des périmètres de lutte obligatoire en vigueur en 2023 est disponible sur le site de [vitiplus.ch](http://vitiplus.ch), rubrique « Maladies et ravageurs » ou directement via [ce lien](#).

## Plan phyto vaudois

Parmi les 16 mesures du plan phyto vaudois de 2023, 4 concernent des aides à investissement pour du matériel utilisé en viticulture : outils et machines de désherbage mécanique, systèmes mobiles pour les places de remplissage ou traitement des effluents phytosanitaires ([liste des équipements subventionnés disponible ici](#) ou via [vitiplus.ch](http://vitiplus.ch) / infos vitivinicoles / protection phytosanitaire / plan phyto vaudois), pulvérisateurs viticoles à technologie limitant la dérive et quelques équipements de protection individuelle.

Le formulaire de demande d'aide est à remplir et envoyer au canton d'ici le 31 août, avec la facture d'achat du matériel.

Plus d'informations sur les mesures et les formulaires sont disponibles sur la page dédiée de Prométerre (recherchez « Plan Phyto Vaudois » dans la barre de recherche de la page d'accueil) ou directement [via ce lien](#).

## Vers de la grappe

Les vols de seconde génération monitorés dans les zones hors confusion sexuelle sont restés extrêmement discrets cette année. Aucun dégât n'a été signalé.

## Agenda

**23 août, 9h-16h** : les plantes sont de précieux bio-indicateurs au vignoble. A la fin de la journée, vous serez capable de réaliser un diagnostic de sol grâce à la méthode des plantes bio indicatrices. Plus d'informations sur [prometerre.ch](http://prometerre.ch), rubrique agenda ou directement via [ce lien](#).

**30 et 31 août** : voyage d'étude VITI<sup>plus</sup>, dans le vignoble du Luberon. Plus d'informations vous parviendront sous peu par courrier (pour les membres).

### Auteurs :

**Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard**  
**Philippe Meyer, œnologue cantonal**

Questions en lien avec la viticulture : [viticulture@prometerre.ch](mailto:viticulture@prometerre.ch)  
Questions en lien avec l'œnologie : [philippe.meyer@vd.ch](mailto:philippe.meyer@vd.ch)

**Remarque** : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.